

BULLETIN D'INSCRIPTION AU VIDE-GRENIER du 31 octobre 2021

Organisé par le club de Jumelage Pontivy Tavistock Wesseling Napoléonville
au Palais des Congrès de Pontivy (accueil des exposants de 7h30 à 9h)

Pass-sanitaire et masque obligatoires pour exposants et visiteurs

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal : Ville :
Tél : adresse e-mail :

Professionnels :

R.C. n° : délivré le : à :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L310-2 du code de commerce
- Tenir un registre d'inventaire prescrit pour les objets mobiliers usagés (article 321-7 du code pénal)

Particuliers :

Carte d'identité / Passeport / Permis de conduire n° :
Délivré le : à :

(Munissez-vous de cette pièce le jour du vide grenier)

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant.
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce).
- Ne participer qu'à deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du code pénal).

La vente d'armes, d'animaux, de produits alimentaires et de boissons n'est pas autorisée (l'organisateur se réserve l'exclusivité de la vente de boissons).

Tarif location emplacement : 7€ la table de 1,80m x 0.75m (table et chaises fournies)

3€ l'emplacement portant (portant non fourni)

Emplacement réservé : Nombre de tables X **7€** = €

Nombre de portants.....X **3€**=€

TOTAL :€

- L'attribution des places se fera suivant l'ordre d'inscription.
- Les exposants s'engagent à recevoir le public dès 9h et à ne pas remballer avant 18h.
- L'organisateur ne peut pas être tenu responsable des vols, dégradations ou accidents survenus pendant la manifestation.
- En cas d'absence ou d'annulation par le participant, les droits d'inscription ne seront pas restitués.
- Remboursement intégral en cas d'annulation de la manifestation par l'organisateur.
- L'organisateur se garde l'autorité des décisions.

Fait à.....le..... Signature :

Inscription validée en fonction des places disponibles à la réception du bulletin d'inscription (**avant le 22 octobre**) accompagné du chèque de règlement à l'ordre du Club de Jumelage Pontivy Tavistock, et d'une photocopie de votre pièce d'identité valide.

Le chèque ne sera encaissé que le lendemain de la manifestation.

**A adresser à : Club de Jumelage Pontivy Tavistock
Chez Mr Robert COZIC - 48 rue du général Quinivet - 56300 Pontivy**